Téléphonie Mobile
Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :			
Opérateur	Bouygues	**Arrdt**	6ème
Nom de site		**Numéro**	T16776
Adresse du site	116, boulevard Raspail	**Hauteur**	R+7 (26.85m)
Bailleur de l'immeuble	SDC	**Destination**	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 3G/4G/5G (3500MHz) et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Partage de la fréquence 2100MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier	
Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	**19/05/2025**
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	**21/05/2025**
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	**19/06/2025**

Objet de la demande			
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, Bouygues Telecom projette l'installation d'un site antennaire pour contribuer à la couverture de votre quartier en 3G, 4G,5G.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes à faisceau fixe pour les fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz (3G/4G) et 2100MHz (partage 4G/5G) et de 3 antennes à faisceau orientable 3500MHz (5G) orientées vers les azimuts 320°, 40° et 130°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres et skydome entre 3 et 10m en dessous des antennes.	**Vis-à-vis (25m)**	Néant
Estimation	**3G/4G/5G (2100): 320°<5V/m - 40°<4V/m - 130°<5V/m** **5G (3500): 320°<5V/m - 40°<3V/m - 130°<4V/m**		
Hauteur (HMA) des antennes	28.83m (320°) et 27.96m (40/130°) pour les antennes à faisceau fixe 29.38m (320°) et 28.51m (40/130°) pour celles à faisceau orientable		

Incidence visuelle	
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 6 antennes fixées sur des mâts.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

Date :	**Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**	
Avis Mairie d'arrondissement :		**Favorable** ☐ **Défavorable** ☐ **Ne se prononce pas** ☐

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

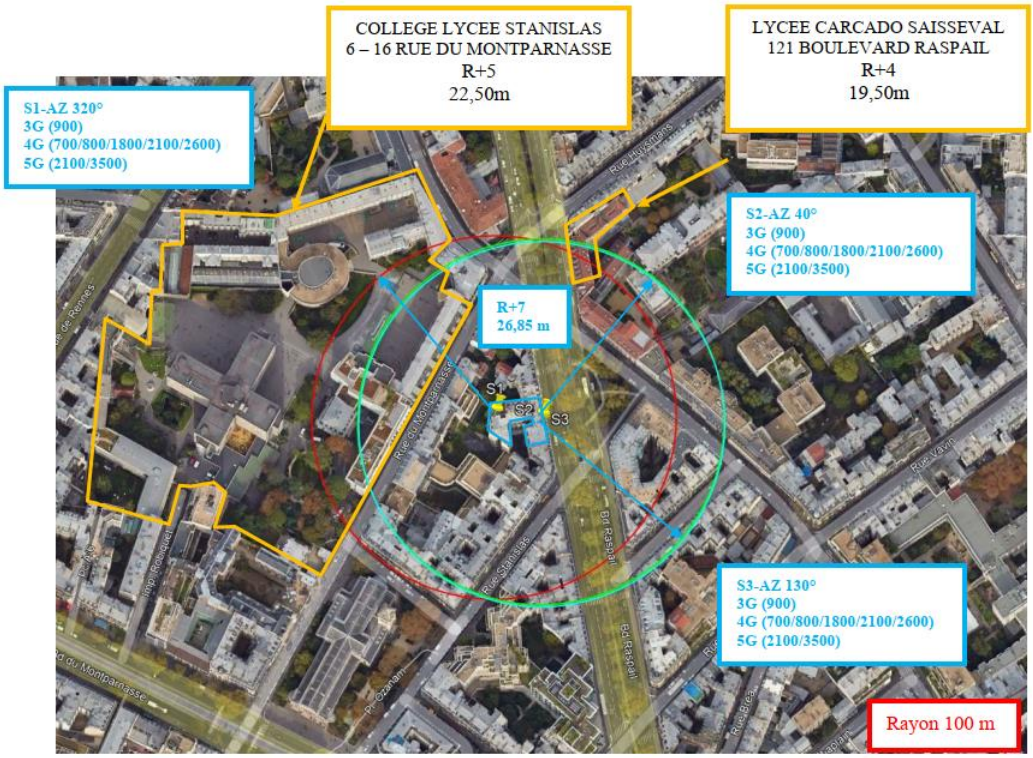

Estimation des antennes à faisceaux fixes

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux fixes de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Type et Nom	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
ETABLISSEMENT SECONDAIRE / COLLEGE LYCEE STANISLAS	6 -16 RUE DU MONTPARNASSE	22,50m	OUI	65,00m	< 2
ETABLISSEMENT SECONDAIRE / LYCEE CARCADO SAISSEVAL	121 BOULEVARD RASPAIL	19,50m	NON	80,00m	< 1

***La valeur renseignée dans les colonnes d'estimations ci-dessous doit correspondre à l'entier naturel arrondi à la borne supérieure avec la notion < x**

Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Type et Nom	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
ETABLISSEMENT SECONDAIRE / COLLEGE LYCEE STANISLAS	6 – 16 RUE DU MONTPARNASSE	22,50m	OUI	65,00m	< 2
ETABLISSEMENT SECONDAIRE / LYCEE CARCADO SAISSEVAL	121 BOULEVARD RASPAIL	19,50m	NON	80,00m	< 1

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de25m autour des antennes

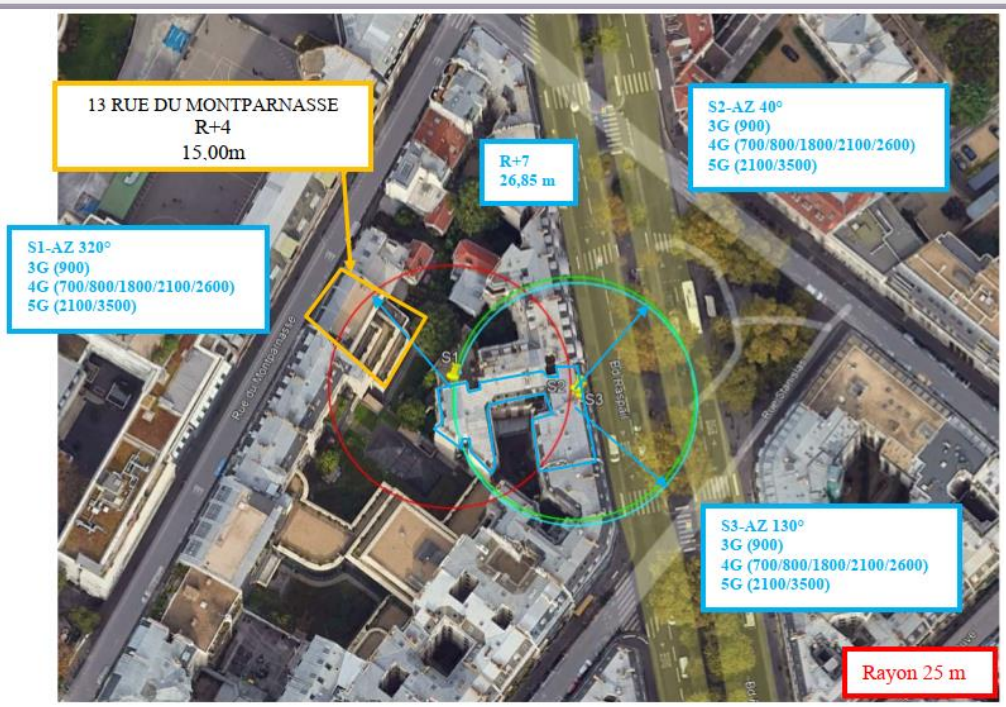

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 116 boulevard Raspail 75006 PARIS--6E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 320°	*Azimut 40°*	*Azimut 130°*
Niveau Maximal	*entre 4 et 5 V/m*	*entre 3 et 4 V/m*	*entre 4 et 5 V/m*
Hauteur	*22.5 m*	*19.5 m*	*22.5 m*

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. *Azimut 130°*

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 130°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .

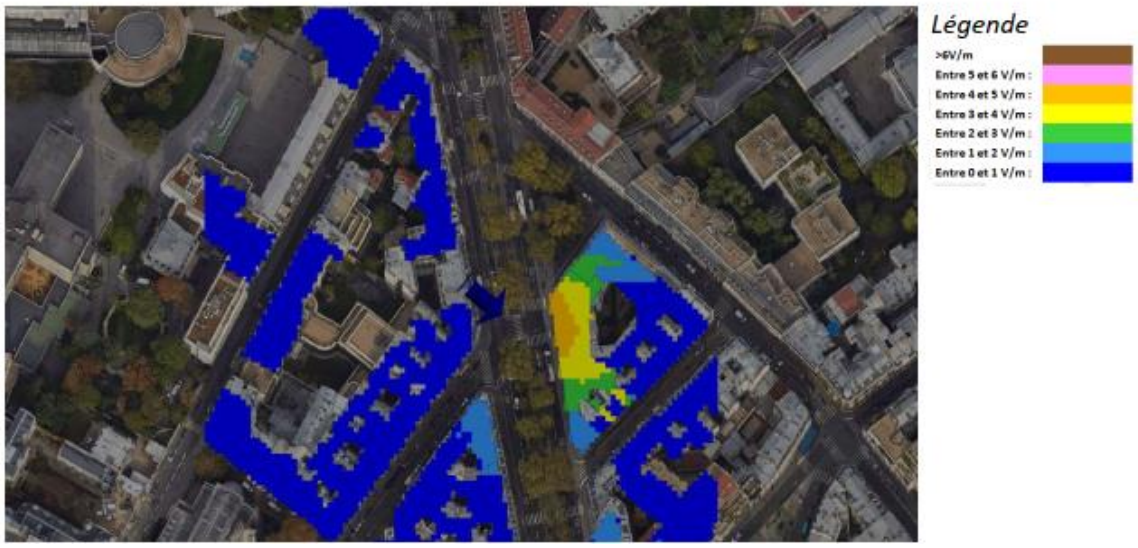

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 116 boulevard Raspail 75006 PARIS--6E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 320°	Azimut 40°	Azimut 130°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	22.5 m	19.5 m	25.5 m
Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m			

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 320°

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 320°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .

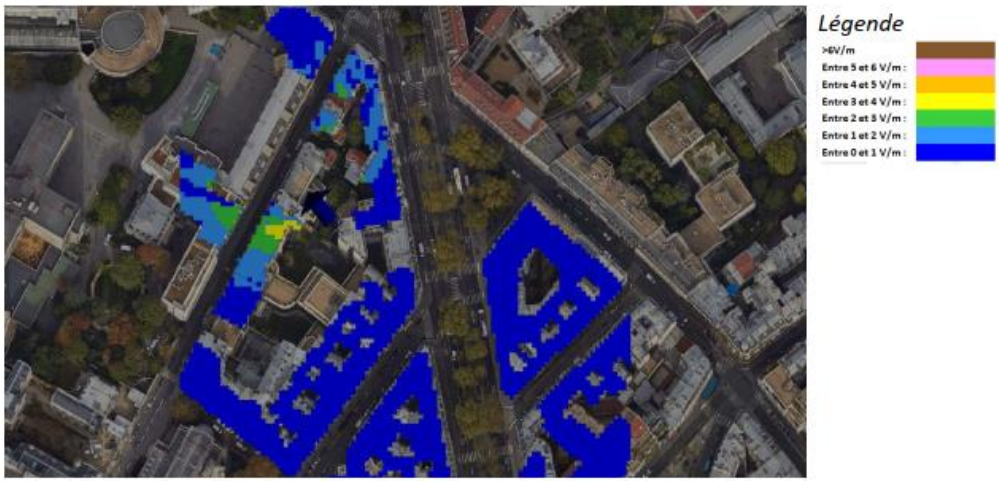

Vue des Antennes Avant/Après

existant n°2 :

projeté n°2 :

Vue des Azimuts

Azimut 320° :

Photo direction S1 (prise de vue à hauteur d'antenne / azimut 320°)

Azimut 40° :

Photo direction S2 (prise de vue à hauteur d'antenne / azimut 40°)

Azimut 130° :

Photo direction S3 (prise de vue à hauteur d'antenne / azimut 130°)